Le format du rapport

Le rapport doit mettre en valeur votre propre contribution dans la réalisation du projet de recherche. Les enseignants apprécient la concision. Vous devez limiter votre rapport au maximum à un volume de **30 pages** sans compter les annexes.

Il regroupe les éléments suivants :

• la page de couverture avec l'identité de l'étudiant, sa filière, l'année universitaire, le titre du stage, le nom de l'entreprise/laboratoire, le nom du maitre de stage.

Le nom de votre école « **Phelma** » avec son logo doit être bien visible sur la page de couverture.

- les 1^{ères} pages : table des matières, remerciements et une brève description de l'entreprise/laboratoire.
- le rapport doit contenir une introduction (1 à 2 pages) qui décrit le contexte du sujet.
- le corps du rapport est divisé en plusieurs chapitres détaillant les méthodes développées et les résultats obtenus. Il se termine par une conclusion qui reprend les principaux enseignements de votre stage et les perspectives éventuelles.
- la liste bibliographique regroupe les documents, ouvrages, articles... que vous avez utilisés durant votre stage. Chaque référence bibliographique citée doit apparaître dans votre rapport.
- une ou plusieurs annexes rassemblent les détails techniques et mathématiques.
- le dos du rapport contient le résumé d'une demi-page accompagné de quelques mots-clés, le tout en français et en anglais.

Normalement, le rapport doit être rédigé en français. S'il s'avère nécessaire d'écrire votre rapport en anglais, il faut simplement le signaler au responsable des Stages 2A.